

18 avr 2008 -12:27

Appartient à [Conseil des ministres du 18 avril 2008](#)

Programme de stabilité

Approbation du programme de stabilité de la Belgique 2008-2011

Approbation du programme de stabilité de la Belgique 2008-2011

Sur proposition de MM. Yves Leterme, Premier ministre, Didier Reynders, ministre des Finances, et Melchior Wathelet, secrétaire d'Etat au Budget, le Conseil des ministres a approuvé le programme de stabilité 2008-2011.

Chaque Etat membre de l'UE doit déposer chaque année un programme de stabilité auprès de la Commission européenne et du Conseil européen. Ce programme évalue la situation budgétaire de l'ensemble des pouvoirs publics belges, sur la base de l'accord gouvernemental de mars 2008. Il donne un aperçu des paramètres macro-économiques utilisés pour réaliser cette estimation et évalue la durabilité des finances publiques à plus long terme.

Dans son accord gouvernemental, le gouvernement s'est engagé à réaliser, à partir de 2009, un excédent structurel, qui doit atteindre au moins 1% du PIB à la fin de la législature, en 2011.

Cet engagement doit permettre à notre pays de poursuivre la réduction du taux d'endettement pour faire face de façon durable aux dépenses relatives au vieillissement. A l'avenir, le taux d'endettement continuera à diminuer pour atteindre 71,1% du PIB fin 2011.

La politique budgétaire va de pair avec un programme socio-économique ambitieux, dont la priorité est la promotion de l'emploi et de l'esprit d'entreprise. Une diminution des charges sur les revenus du travail sera poursuivie, notamment pour les bas et moyens revenus.

Enfin, une attention particulière sera portée sur le système de protection sociale, l'environnement et le développement durable.

Plus d'information en annexe.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Didier Reynders, Vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères, du Commerce extérieur et des Affaires européennes

Rue des Petits Carmes15

1000 Bruxelles

Belgique

+32 2 501 85 91

<http://www.diplomatie.be>

Service de presse de M. Melchior Wathelet, secrétaire d'Etat à l'Environnement, à l'Energie et à la Mobilité, et secrétaire d'Etat aux Réformes institutionnelles

Rue de la Loi 51

1040 Bruxelles

Belgique

+32 2 790 57 11

<http://www.melchiorwathelet.be>